

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 41 (1905)
Heft: 152

Artikel: Description d'un squelette humain préhistorique : découvert à Anthy près de Thonon (Haute-Savoie)
Autor: Schenk, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DESCRIPTION

D'UN

SQUELETTE HUMAIN PRÉHISTORIQUE

découvert à Anthy près de Thonon (Haute-Savoie)

PAR LE

Dr Alexandre SCHENK

Le 11 avril dernier M. Burkhard Reber, ancien pharmacien en chef de l'Hôpital cantonal de Genève, bien connu par ses recherches archéologiques ainsi que par la description de nombreuses pierres à écuelles, m'écrivait ce qui suit :

« On vient de m'apporter le crâne et les ossements d'un jeune homme, dont l'étude me semble promettre un certain intérêt. En effet, ces ossements sont brunis par l'âge, ils pourraient fort facilement remonter à l'époque lacustre. Voilà les quelques renseignements qu'on m'a communiqués à ce sujet :

En établissant une canalisation dans le village d'Anthy (près de Thonon), dans la partie Est, on a trouvé à 0^m50 la tête de ce squelette et ensuite, au fur et à mesure d'aller plus profondément, on a peu à peu sorti les ossements de tout le corps. Basés sur ces faits, les hommes occupés du travail en question affirment que le mort se tenait debout, donc qu'il était enseveli verticalement. Aucun objet d'art ne fut trouvé dans cette même fouille.

Anthy est excessivement ancien. En 1904, j'ai constaté une assez grande station lacustre et non loin de là un monument à sculptures préhistoriques (pierre à écuelles). De

plus amples renseignements sur la contrée se trouvent dans mes deux derniers livres¹.

Le crâne sera assez facile à reconstituer. Il ne manque que de petits morceaux et fort heureusement les deux mâchoires sont conservées. »

En faisant l'inventaire des ossements recueillis, je constatai que le squelette du membre inférieur faisait défaut et cela tenait au fait que, la canalisation étant suffisamment profonde, les fouilles n'avaient pas été poussées plus loin et les os des jambes étaient restés en place.

Le squelette d'Anthy paraissant très ancien, les os présentent la coloration et la patine caractéristiques des ossements lacustres et sont encore à plusieurs endroits entrelacés de filaments tourbeux et recouverts d'une couche de limon très fin, j'exprimai à M. Reber mon désir que les fouilles fussent reprises, afin d'obtenir si possible les os qui étaient restés sur place.

Avec un zèle que je ne saurais trop louer et une amabilité dont je le remercie très vivement, M. Reber fit immédiatement faire de nouvelles fouilles à ses frais, fouilles qui mirent au jour toute la partie absente du squelette.

En date du 29 mai, M. Reber m'écrivait de nouveau :

» Vous recevez ci-joint les ossements du tombeau d'Anthy. En prétendant que le squelette se tenait verticalement, debout, les campagnards ont exagéré une première impression. La deuxième partie des fouilles a été exactement surveillée. Le résultat est le suivant :

» Jusqu'à 0^m40, le terrain consiste en terre rapportée ou de remblai. Ensuite commence le gravier et le sable, en couche régulière et non remaniée. Le squelette gisait dans cette couche intacte, la tête à 0^m50, le bassin à 0^m70 de profondeur, la première à l'Ouest, les pieds à l'Est,

¹ B. Reber. *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève 1901.

» *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, Genève 1905.

c'est-à-dire le regard tourné vers le lever du soleil. Malgré que la couche sablonneuse soit devenue toute blanche par une infiltration calcaire, les ossements se présentaient noirs comme l'ébène. En séchant à l'air la couleur devenait moins foncée¹.

» Les os des jambes se suivaient parallèlement dans un ordre parfait. Il s'agit donc d'une sépulture régulière. Les fouilles n'ont pas été poussées plus loin. Au-dessous, la couche de gravier continue. Aucun objet de mobilier funéraire ne fut constaté. »

Bien que le mobilier funéraire fasse défaut, la présence d'une station lacustre et d'une importante pierre à écuelles² dans le voisinage de l'endroit où le squelette fut découvert, ainsi que la couleur caractéristique des os, permettent de supposer que ces derniers sont très anciens et se rapportent à l'époque lacustre.

Le squelette d'Anthy étant très typique au point de vue anthropologique et archéologique, nous en donnerons une description détaillée.

Squelette de la tête

Le crâne reconstitué est à peu près complet : une partie du sphénoïde, de la région basilaire de l'occipital et un petit fragment du pariétal gauche font seuls défaut.

Il présente une forme globuleuse, arrondie, qui permet de le classer de suite parmi les brachycéphales.

Vu de face, le frontal ne paraît pas très élevé, les crêtes temporales sont divergentes, le front allant en s'élargissant sensiblement vers sa région supérieure; indice frontal 79,2. Les arcades sourcilières sont nulles, la glabelle est

¹ Ils ont conservé la couleur brun chocolat caractéristique des ossements lacustres.

² La station lacustre d'Anthy découverte l'année dernière par MM. Lucien Jacquot, juge à Thonon et Reber n'est pas encore déterminée au point de vue de son

bien développée, les bosses frontales latérales sont bien marquées et il existe une véritable crête médio-frontale qui occupe le tiers moyen de la courbe frontale et qui est surtout développée dans la région du métopion, déterminant une voussure assez sensible du front. La voûte du crâne est circulaire. La face est large et basse, chamæprosope, indice facial $II = 47,69$; les orbites sont volumineuses, mésosèmes, indice $86,84$; les trous sus-orbitaires sont remplacés par de larges et vastes échancrures ; le nez assez large est platyrrhinien, indice $53,19$; la racine du nez est large et aplatie ; la fosse canine gauche est plus profonde que la fosse canine droite qui l'est très peu ; les os maxillaires sont forts et saillants.

Le frontal porte dans sa moitié droite une forte dépression étroite et allongée du tissu compact, dépression qui est probablement le résultat d'un violent coup de hache ; comme les bords de l'entaille sont plutôt mousses que tranchants, il est probable que la blessure est le résultat d'un coup donné avec un instrument en pierre.

La *vue de profil* montre une courbe antéro-postérieure régulièrement arrondie de la glabelle jusque dans la région

âge ; elle se trouve près d'une remarquable pierre à écuelles, laquelle possède 45 godets ou écuelles d'un diamètre variant de 1 à 8 centimètres et d'une profondeur de 20 à 40 millimètres. Les premiers pilotis d'Anthy commencent à 20 ou 25 mètres du rivage. On les aperçoit facilement par eau calme et ils sont situés en été à 75 centimètres ou 1 mètre au-dessous de la surface du lac. B. Reber, loc. cit.

D'autres stations lacustres se trouvent dans les environs ; ce sont celles ;

1° d'*Exceneveve* à l'Ouest du Moulin-Pâquis, à 150 mètres de la rive, sous 3 mètres d'eau ; âge inconnu ;

2° de *Coudrée*, en face du château Bartholoni, à 100 mètres de la rive ; âge de la pierre ;

3° de *Thonon*, âge du bronze, en avant du môle du port sous 3 à 6 mètres d'eau ;

4° de *Thonon*, âge de la pierre, dans le port actuel, en partie recouverte par les quais. (F. A. Forel. *Le Léman*, Tome III, page 435, Lausanne 1904). Des fouilles qui seront faites prochainement à Anthy nous fixeront d'une façon positive sur l'âge de la station.

cérébelleuse de l'occipital, sans qu'il y ait une chute brusque des pariétaux sur l'occipital ; le front n'est pas fuyant et il existe comme un plan du bregma au tiers antérieur des pariétaux ; les crêtes temporales sont bien marquées et passablement élevées ; les apophyses mastoïdes sont assez volumineuses ; la face considérée avec la mâchoire inférieure est légèrement prognathe.

La *vue d'en haut* fait voir un contour ovalaire renflé dans la région des bosses pariétales ; le crâne est légèrement plagiocéphale, déformation qui a eu son influence sur le développement de la face et l'asymétrie des fosses canines. Les arcades zygomatiques sont cryptoziges.

La *vue postérieure* présente un contour à peu près pentagonal sans saillie marquée de l'inion ; les crêtes d'insertion musculaire de l'occipital (lignes courbes supérieure et inférieure) sont peu développées.

Vu *d'en bas* la voûte palatine est large et parabolique ; toutes les dents très bien conservées sont présentes, sauf la première incisive gauche et les deux incisives droites dont la chute est posthume. La rainure digastrique sous-mastoïdienne est très profonde et très accusée. La suture basilaire paraît ne pas avoir été complètement synostosée.

Mandibule. La mandibule est bien conservée ; les deux incisives médianes manquent ; la branche montante est basse et large, l'échancrure sigmoïde bien développée, la hauteur symphysienne est plutôt petite, le menton proéminent ; les apophyses géni et les fossettes digastriques sont bien marquées ; l'arcade alvéolaire est parabolique.

Sexe et âge. Toutes les sutures du crâne moyennement compliquées sont largement ouvertes ; d'autre part les épiphyses et les diaphyses des os longs ne sont pas encore complètement soudées, ce qui indique que nous avons affaire à un individu d'environ 25 ans, toutes les dents de sagesse étant présentes et bien développées. D'autre part, l'épaisseur des os du crâne, le volume de ce dernier, les

dimensions des apophyses mastoïdes, les proportions et les dimensions des os longs dénotent que le sujet était masculin.

Voici les mesures obtenues sur le crâne :

Diamètre antéro-postérieur maximum	176 mm
» » » métopique	175
» transversal maximum	149
» » bi-auriculaire	123
» bi-mastoïdien	127
» frontal maximum	125
» » minimum	99
Courbe horizontale totale	522
» » préauriculaire	235
» transversale totale	460
» » sus-auriculaire	320
» sous-cérébrale	18
» frontale	110
» pariétale	122
» occipitale supérieure	90
Largeur de la face bi-orbitaire externe	106
» » » » interorbitaire.	28
» » » » bi-zygomatique maximum	130
» » » » bimaxillaire maximum	106
Hauteur » » » intermaxillaire	15
» » » » ophryo-alvéolaire	78
» » » » naso-alvéolaire	62
» de l'orbite	33
Largeur » »	38
Longueur du nez	47
Largeur » »	25
Longueur de la voûte palatine	57
Largeur » » » »	38

Indices.

<i>Indice céphalique.</i>	84.66
» <i>frontal</i>	79.2
» <i>facial I</i>	60.
» <i>facial II</i>	47.69
» <i>orbitaire</i>	86.84
» <i>nasal</i>	53.19
» <i>palatin</i>	66.67

Mandibule.

Largeur bicondylienne (du bord externe d'un condyle à l'autre)	112 mm
Largeur bigoniaque.	101
» bimentonnaire (entre les deux trous mentonniers)	47
Hauteur symphysienne	27
» molaire	20
Épaisseur au niveau de la 2 ^{me} molaire	21
Branche longueur	48
» largeur	35
Corde gonio-symphysienne	92
Courbe bigoniaque	195

Squelette du tronc.

Le squelette du tronc n'est représenté que par une vertèbre lombaire, sept vertèbres dorsales et une vertèbre cervicale, dix-sept côtes ou fragments de côtes ; tous ces os ne présentent aucune particularité intéressante, si ce n'est que les apophyses des vertèbres sont bien développées et les côtes fortes et vigoureuses indiquant une puissante musculature thoracique.

Squelette des membres.

Le squelette des membres est à peu près complet. Voici son inventaire : deux omoplates, deux clavicules, deux

humérus, deux radius, deux cubitus entiers, sauf les épiphyses supérieures qui sont absentes ; deux fémurs à peu près intacts, deux tibias, deux péronés, deux astragales et un calcanéum ; quelques-unes des épiphyses font défaut. Tous ces os frappent au premier coup d'œil par leur vigueur et leur robustesse.

Omoplates. — Ces os sont intacts, sauf les épiphyses de l'acromion et de l'apophyse coracoïde. L'épine de l'omoplate et la crête du bord axillaire sont fortement accentuées ; il en est de même des crêtes d'insertion du sous-scapulaire ; la fosse sous-scapulaire est profonde.

	Gauche	Droite
Largeur de l'omoplate	94	92
Longueur de l'omoplate	—	140
Longueur de la fosse sous-épineuse	114	112
<i>Indice scapulaire</i>	—	65.71
<i>Indice sous-épineux</i>	82.45	82.32

Clavicules. — Les clavicules sont entières, à l'exception de l'épiphyse en connexion avec l'acromion ; elles mesurent telles quelles 124 mm. de long ; les lignes et crêtes d'insertion des muscles sont fortement marquées et les courbures interne et externe sont très accentuées.

Humérus. — Les humérus sont entiers, sauf l'épiphyse supérieure qui fait défaut et empêche ainsi de mesurer la longueur de ces os qui sont massifs et trapus, bien que le V deltoïdien et la gouttière bicipitale ne présentent rien de particulier au point de vue de leur développement ; il n'y a pas de perforation olécrânienne ; la torsion est assez accentuée.

	Gauche	Droite
Longueur sans la tête d'articulation supérieure	285	290
Circonférence minimum	61	61
Diamètre antéro-postérieur au $\frac{1}{3}$ supérieur	22	22
» transversal » »	21	21
» antéro-postérieur au $\frac{1}{3}$ inférieur	18	19
» transversal » »	19	21

Cubitus et radius. — Ces os, comme les humérus, sont relativement massifs ; les cubitus présentent un bord externe rugueux à forte crête d'insertion musculaire ; il y a une légère incurvation antéro-postérieure ; les radius sont aussi bien développés et ils présentent vers l'extrémité inférieure de la diaphyse une forte courbure à concavité interne, c'est-à-dire du côté du cubitus.

Le corps du radius, qui est à peu près prismatique et triangulaire à sa partie moyenne, s'aplatit de plus en plus d'avant en arrière au fur et à mesure qu'il descend vers son extrémité inférieure, de telle façon que dans cette région la diaphyse du radius ne présente plus que deux bords et deux faces : une face antérieure à peu près plane ; une face postérieure convexe transversalement ; un bord interne légèrement tranchant et un bord extérieur plus ou moins arrondi.

Les cubitus et les radius mesurent sans leurs épiphyses :

	Gauche	Droit
	mm.	mm.
Cubitus	232	233
Radius	210	215

Bassin. — Les os iliaques sont réduits à l'état de débris qui ne peuvent être ni décrits ni mesurés.

Fémurs. — Les deux fémurs sont intacts, à l'exception de l'épiphyse supérieure du fémur gauche ; ils sont forts, vigoureux, présentent des lignes d'insertion musculaire fortement développées ; la colonne pilastrique existe sans qu'il y ait cependant de saillie marquée de la ligne âpre ; la fosse hypotrochantérienne est présente et mesure 82 mm. de long sur une largeur moyenne de 8 mm. La concavité postérieure maxima de la diaphyse est de 33 mm.

	Gauche	Droit
Longueur maxima	—	420
» en position (sans l'épiphyse pour le fémur gauche)	410	418

Circonférence minima	81	84
Diamètre sous-trochantérien transverse	31	32
Diamètre sous-trochantérien antéro- postérieur	26	27
Diamètre transverse, région moyenne.	25	25
Diamètre antéro-postérieur, région moyenne	27	26
<i>Indice de grosseur</i>	—	20,01
<i>Indice de platymétrie</i>	83,87	84,37
<i>Indice pilastrique</i>	108	104

Tibias. — Les tibias sont aussi intacts ; il ne manque que l'épiphyse inférieure du tibia gauche, mais par comparaison avec le tibia droit il est permis de dire que les deux os avaient une longueur identique.

Voici les dimensions obtenues sur ces os :

	Gauche	Droit
Longueur maxima	343?	343
Diamètre antéro-postérieur	30	28
» transverse	24	24
Circonférence minima	71	72
<i>Indice de grosseur</i>	20,69	20,99
<i>Indice de platycnémie</i>	80	85,71

Les tibias sont robustes, les lignes et crêtes d'insertion musculaire bien marquées ; la platycnémie est nulle, la diaphyse étant triangulaire ; les surfaces articulaires de l'extrémité supérieure ne sont pas inclinées en arrière, la rétroversion de la tête du tibia est également nulle, mais il existe une remarquable facette astragaliennne semi-lunaire sur le bord inférieur et antérieur du tibia droit, facette analogue à celle décrite par Thomson et les frères Sarasin sur les Weddas de Ceylan¹. Cette facette mesure 15 mm.

¹ Thomson, *On the osteology of the Veddahs of Ceylon*, « Journ. of the Anthrop. Instit. », t. XIX, p. 134.

Dr. Paul Sarasin und Dr. Fritz Sarasin, *Die Weddas von Ceylon und die sie Umgebenden Völkerschaften*. Wiesbaden 1893, page 298.

de long sur 9 mm. de large et 3,5 mm. de profondeur. Dans son *Etude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne*¹, M. Manouvrier a démontré que cette facette n'a aucun rapport avec la platycnémie, les tibias platycnémiques étant souvent dépourvus de facette astragalienne. Dans notre travail sur les *Sépultures et les populations préhistoriques de Chamblandes*² nous avons trouvé, et c'était une simple constatation, que, dans notre série, les tibias les plus platycnémiques étaient ceux sur lesquels les facettes astragaliennes étaient les plus développées. Voici, d'autre part, un exemple qui paraît confirmer l'opinion de M. Manouvrier, à savoir qu'il n'y a pas de rapport entre la platycnémie et la présence des facettes astragaliennes, puisque notre tibia qui n'est à aucun degré platycnémique présente une superbe facette astragalienne. Il faut donc chercher ailleurs l'interprétation de ce caractère.

Péronés. — Les deux péronés existent ; le péroné droit est entier et mesure 331 mm. ; le péroné gauche n'a plus ses épiphyses ; tous deux sont forts, volumineux, avec des surfaces et des crêtes d'insertion musculaire très développées, mais ils ne sont pas cannelés ; toutefois, la musculature de la jambe devait être très forte. Les os de la jambe, tibia et péroné, présentent une très forte incurvation à concavité externe.

Calcanéum. — Voici les dimensions obtenues sur le calcanéum droit qui existe seul :

	mm.
Longueur totale	71
Longueur du talon	50
Hauteur du talon	38
Largeur du talon	30

¹ « Revue de l'École d'anthropologie de Paris », 1896, page 169.

² Bull. Soc. vaud. sciences nat. 1903.

Astragales. — Les astragales présentent une petite surface plane qui est en rapport avec la facette astragaliennne du tibia. L'os trigone paraît exister, mais il n'y a plus trace de suture entre cet osselet et l'astragale proprement dit.

	Gauche mm.	Droit mm.
Longueur totale	58	57
Longueur de la poulie astragaliennne . .	36	35
Largeur de la poulie astragaliennne . . .	33	32

Taille.

La taille calculée d'après le fémur droit, le tibia et le péroné droits en suivant la méthode de M. Manouvrier, aurait été sur le vivant de 1^m590.

*
* * *

Si nous essayons maintenant de dégager les conclusions qui découlent de l'étude ci-dessus, nous sommes amenés à rapporter le squelette d'Anthy à la race brachycéphale préhistorique que l'on est convenu de désigner sous le nom de *race de Grenelle* ou *race brachycéphale néolithique*. En effet, tous les os présentent les caractères typiques de cette race. Il suffit, pour s'en rendre compte, de citer la description suivante qu'en donne M. le professeur Georges Hervé dans la leçon si remarquable et si claire qu'il a publiée autrefois sur *les Brachycéphales néolithiques* dans la « Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris »¹.

« Permettez-moi de vous rappeler, avant d'aller plus loin, les principaux caractères de la race pure. Le plus frappant est la conformation du crâne arrondi, globuleux (avec un indice moyen de 83,6, variant individuellement dans la petite série de Grenelle de 81,4 à 85), au frontal élargi du haut (indice stéphanique : 78;9), aux pommettes rugueuses et bien accusées, à la mâchoire supérieure prognathe et aux dents projetées en avant. L'ouverture nasale

¹ « Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris », 1894, page 400.

est assez large (indice : 50,80), et certains sujets s'élèvent à la platyrrhinie. L'orbite est de moyenne hauteur (indice 83,6). La taille de la race est petite ; elle paraît avoir été sensiblement la même que celle des Lapons de nos jours. Les particularités que l'on signale sur les os longs sont la fréquence de la perforation olécrânienne de l'humérus, l'absence de saillie marquée de la ligne âpre sur le fémur, la forme triangulaire, et non aplatie, du tibia. »

On le voit, tous ces caractères, à l'exception de la perforation olécrânienne des humérus, se rencontrent sur le squelette d'Anthy : Le crâne est arrondi, globuleux, indice 84,66 ; le frontal est élargi dans sa région supérieure, indice 79,2 ; les pommettes sont rugueuses et saillantes ; la face large et basse, chamaeprosope, indice facial II 47,69 ; la mâchoire supérieure est légèrement prognathe dans la région alvéolo-dentaire ; l'ouverture nasale est large, le nez est platyrrhinien, indice 53,19, les orbites sont mésosèmes (indice 86,84).

La taille 1^m59 est plutôt petite ; la ligne âpre du fémur n'est pas très développée ; le tibia est triangulaire et non platycnémique.

Bien que le crâne soit globuleux, il est loin d'atteindre toutefois la forme arrondie caractéristique du *type de Disentis* ou *Celte alpin* ou la forme trapézoïdale du crâne lacustre brachycéphale de l'âge du bronze trouvé à Concise, lac de Neuchâtel, et décrit par M. le Dr Verneau¹. La chute des pariétaux est beaucoup moins brusque, le diamètre antéro-postérieur maximum est plus grand et le diamètre transversal, au-dessous des bosses pariétales, moins considérable ; il n'y a pas aplatissement de la région postérieure du crâne. Nous possédons, dans nos collections, des crânes absolument caractéristiques du type de Disentis et il est facile de constater que les différences de forme

¹ Dr R. Verneau, *Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre*, « L'anthropologie », 1894, p. 54 et suivantes.

qui existent entre le crâne d'Anthy et ceux du type de Disentis sont trop grandes pour que nous puissions rattacher le crâne d'Anthy à ce type; par contre, l'analogie frappante que présente non seulement le crâne, mais le squelette d'Anthy tout entier, avec les ossements de la *race primitive de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques* nous oblige à le classer dans cette dernière catégorie ¹.

Nous pouvons aussi homologuer, au point de vue de ses caractères anthropologiques, le crâne du squelette d'Anthy avec le crâne brachycéphale néolithique du Châtelard sur Lutry, numéro 24478 du Musée cantonal vaudois d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, au sujet duquel nous écrivions ²: « Ce crâne ne diffère pas beaucoup des Brachycéphales néolithiques, plus ou moins laponoïdes, et particulièrement des crânes de Grenelle, dont il reproduit les formes... Vu par en haut, le crâne offre une courbe ovoïde rétrécie à son extrémité antérieure et fortement élargie dans la région pariéto-occipitale, mais il n'affecte en aucune façon une forme franchement globuleuse qui le rapprocherait du type de Disentis. » Son indice céphalique est de 84,57 et son indice frontal de 78,62. On le voit, ces chiffres sont extraordinairement voisins de ceux que nous avons obtenus sur le crâne d'Anthy. Il y a lieu de considérer ces deux crânes comme appartenant à la même race, ainsi, du reste, que les crânes féminins numéros 24480 (Châtelard-sur-Lutry) et 24571 (Montagny-

¹ Nous possédons aussi le crâne brachycéphale de la fin de l'époque néolithique (période de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze), provenant de la station de Point, vis-à-vis de la Lance, près de Concise, décrit par M. Pittard (*Sur de nouveaux crânes provenant de diverses stations lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze en Suisse. L'Anthropologie* 1899, pages 281 et suivantes), et donné au Musée d'anthropologie de Lausanne par M. le D^r Guibert, à Concise. Ce crâne est analogue au crâne décrit par M. le D^r Verneau et nous pouvons constater encore les mêmes différences morphologiques entre ce crâne et le crâne d'Anthy que celles qui existent entre ce dernier et les pièces caractéristiques du type de Disentis.

² A. Schenk, *Description des restes humains provenant de sépultures néolithiques des environs de Lausanne. Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. Tome XXXIV, page 16. Lausanne 1898.*

sur-Lutry) qui sont aussi brachycéphales, bien que leur indice céphalique soit un peu moins élevé. De même le crâne d'Anthy présente une analogie frappante au point de vue de la forme générale avec le crâne de Meilen, lac de Zurich (enfant de treize ans), décrit par His et Rüttimeyer, indice céphalique 81,5, lequel présente des caractères laponoïdes ; le crâne masculin de Chavannes, sur le lac de Bienne, décrit par Virchow, indice céphalique 84, indice frontal 78,91 ; le crâne d'Auvernier, sur le lac de Neuchâtel, décrit par le professeur Kollmann, dont l'indice céphalique est de 81,4 ; le crâne de Locras (Lüscherz), lac de Bienne, décrit par Dor, indice céphalique 80,6, et enfin il se rapproche du crâne de Pfeidwald, lac de Bienne, décrit par His et Rüttimeyer, indice céphalique 83,8. Tous ces crânes qui proviennent de stations lacustres néolithiques présentent des caractères communs : ils sont brachycéphales ou sousbrachycéphales, sans être cependant très globuleux ; le front est droit, peu projeté en avant, mais élargi dans sa région supérieure ; il y a un léger prognathisme alvéolaire ; le nez, à large ouverture, est mésorhinien ; les orbites sont mésosèmes ; la face est large, chamaeprosope, harmonique avec le crâne. Tous ces caractères sont bien ceux de la *race de Grenelle*, de la *race des Brachycéphales néolithiques*, de M. le professeur Georges Hervé. Or, puisque le crâne d'Anthy est, d'une part, identique aux crânes lacustres brachycéphales néolithiques et, d'autre part, aux crânes brachycéphales de Montagny-sur-Lutry et du Châtelard-sur-Lutry qui, eux aussi, sont néolithiques, il est assez permis de supposer, malgré l'absence de mobilier funéraire accompagnant le squelette d'Anthy, que ce dernier se rattache à l'époque néolithique. Cette supposition est d'autant plus plausible que le crâne d'Anthy s'éloigne des crânes brachycéphales de la période de transition de la pierre au bronze et de l'âge du bronze, par le caractère le plus frappant qui distingue ces derniers au premier coup d'œil, sur la vue de profil, à savoir l'inflexion brusque

que présente la courbe sagittale, à l'union des deux tiers antérieurs et du tiers postérieur des pariétaux, inflexion qui rend la courbe pariéto-occipitale à peu près verticale provoquant ainsi un aplatissement de la région postérieure du crâne et un raccourcissement très notable de son diamètre antéro-postérieur.

Dans son étude sur les *Brachycéphales néolithiques*¹ M. le professeur Hervé a démontré qu'il existe une zone de brachycéphalie néolithique dans la région du bassin moyen du Rhône et s'appuyant aux contreforts des Alpes de Savoie et du Dauphiné, région qu'il a désignée sous le nom de *centre allobroge* et qui a fourni un certain nombre de crânes néolithiques caractéristiques de la race de Grenelle et dont quelques-uns même présentent des caractères brachycéphaliques plus accentués qui permettent de les rapprocher de la race celtique pure dont le crâne savoyard actuel est un des meilleurs représentants.

* * *

Nous croyons avoir démontré, dans l'étude ci-dessus, que le squelette d'Anthy se rattache par tous ses caractères morphologiques à la *race de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques*, laquelle a fait invasion dans nos contrées, venant d'Asie, dès l'aurore des temps néolithiques, et qu'il témoigne — (si l'on ne veut pas le considérer lui-même comme néolithique, sa haute antiquité ne pouvant être directement démontrée par l'archéologie) — de la présence de cette race en Savoie, sur les bords du Léman, à une époque fort reculée. Cette race, plus pure, d'une brachycéphalie plus accentuée, caractéristique des peuples d'origine celtique, forme encore aujourd'hui le fond ethnique des populations de la Savoie.

¹ Loc. cit. 1894, pages 403 et 404.

Lausanne, juin 1905.

